LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Conseil de Paris du 15 au 18 Juillet 2026

Vœu relatif à l'élaboration d'une stratégie de réduction de la dépendance de la Ville de Paris à l'incinération des déchets

rattaché à la délibération 2026 DPE 21

Voeu déposé par Rodrigo Arenas, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire

Considérant que la Ville de Paris s'est engagée à réduire son empreinte carbone, à développer une économie circulaire et à diminuer la production de déchets à la source ;

Considérant que la chaleur produite par les unités d'incinération constitue aujourd'hui une part importante de l'alimentation du réseau de chaleur parisien, créant une dépendance structurelle entre la gestion des déchets et la production d'énergie ;

Considérant que cette dépendance peut entrer en contradiction avec les objectifs de prévention et de réduction des déchets, dans la mesure où la diminution des tonnages à incinérer réduit mécaniquement la production de chaleur disponible ;

Considérant que le réseau de chaleur parisien, dont une partie importante des infrastructures est ancienne, fait l'objet de pertes énergétiques qui nécessitent une amélioration continue afin d'en renforcer l'efficacité ;

Considérant que le projet de reconstruction d'une unité d'incinération à Vitry-sur-Seine engage la Ville et ses partenaires pour plusieurs décennies et soulève des interrogations sur la cohérence entre les investissements réalisés et les objectifs de transition écologique ;

Considérant que la neutralité carbone suppose de diversifier les sources de chaleur renouvelables et de récupération, notamment la géothermie, la récupération de chaleur des eaux usées, des data centers, des infrastructures souterraines, ainsi que d'autres formes de chaleur fatale ;

Considérant qu'une véritable politique de sobriété passe prioritairement par la réduction des déchets, leur réemploi, leur réparation, leur recyclage et la diminution des besoins énergétiques des bâtiments ;

Sur proposition de Rodrigo Arenas, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire, le Conseil de Paris émet le vœu que :

- la Ville de Paris présente une stratégie de réduction progressive de sa dépendance à l'énergie issue de l'incinération des déchets ;
- cette stratégie identifie les trajectoires permettant de diminuer la part de la chaleur produite par l'incinération dans l'alimentation du réseau de chaleur parisien, en développant des sources renouvelables ou de récupération plus compatibles avec les objectifs de réduction des déchets ;
- un état des lieux du réseau de chaleur parisien soit présenté au Conseil de Paris, précisant notamment les performances du réseau, les pertes de chaleur constatées, les investissements nécessaires à sa modernisation et les gains énergétiques attendus ;
- la Ville présente une analyse prospective évaluant les conséquences de ses objectifs de réduction des déchets sur les besoins futurs en chaleur du réseau parisien, afin de garantir la cohérence entre les politiques de prévention des déchets, de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique ;
- les résultats de ces travaux soient présentés au Conseil de Paris et débattus publiquement avant toute décision structurante engageant durablement la collectivité en matière de capacités d'incinération.